



Separation de ma fille avec son concubin

Par **Isabelle**, le **07/05/2013** à **15:37**

Bonjour,

Ma fille vient de se separer d'avec son compagnon voila 2 mois.Ils ont eu deux enfants ensemble tous se passait pas trop mal mais voila que ce matin le papa a pris les enfants et ne veux pas lui rendre , aucun jugement n'a encore etait rendu , que faire ? Conseillez moi svp Merci

Par **cocotte1003**, le **07/05/2013** à **19:27**

Bonjour, puisqu'aucun jugement ne fixe la résidence des enfants, le père est en droit de garder les enfants, tout comme votre fille aurait pu ne pas les lui remettre. Il vous faut saisir le JAF pour obtenir une décision qui si elle est en faveur de votre fille pourra alors faire respecter la décision en portant plainte, cordialement